

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité Question écrite n° 104123

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'augmentation des tarifs de l'électricité. En 2009, les tarifs moyens ont progressé de près de 10 %, soit deux fois plus que prévu. Le Gouvernement vient de confirmer le projet d'augmentation de la « contribution au service public de l'électricité » (CSPE), qui pourra ainsi passer de 4,50 à 7,50 euros par MWh. Ce relèvement se traduira par une nouvelle hausse de la facture de nos concitoyens de près de 4 %, soit un cumul de 7 % en six mois. Ces hausses à répétition sont difficiles à supporter pour les ménages et les plus fragiles de nos concitoyens (personnes seules, personnes âgées) dont les budgets s'avèrent déjà extrêmement tendus. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle entend prendre afin de mettre un terme à l'inflation du prix de l'électricité.

Données clés

Auteur: M. Jacques Remiller

Circonscription: Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 104123 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3267 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)